



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 004-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.5

Déposée le : 20.01.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 766/2020 du 1^{er} juillet 2020
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption sous forme de postulat**

Soutien aux courses de Coupe du monde de ski à Adelboden et à Wengen

Le Conseil-exécutif est chargé de soutenir les courses de Coupe du monde de ski à Adelboden et à Wengen (Lauberhorn), à hauteur de 500 000 francs par an (dépense périodique) conformément à la loi sur le développement du tourisme (LDT).

Développement :

Depuis plusieurs années, les courses de ski les plus importantes de Suisse, à Adelboden et à Wengen, sont régulièrement déficitaires. Les courses d'Adelboden existent depuis 1955. Elles sont une constante de la Coupe du monde de ski alpin, lancée en 1967. Ces dernières années cependant, la Coupe du monde a beaucoup changé, et les surcoûts occasionnés par les exigences de la Fédération internationale de ski ou des autorités se sont multipliés. Le plan de sécurité a par exemple dû être amélioré, ce qui a coûté une bonne centaine de milliers de francs. Cette année, il a également fallu utiliser de la vaisselle réutilisable, pour quelques dizaines de milliers de francs supplémentaires. De telles prescriptions et mesures coûtent très cher aux organisateurs. Les courses du Lauberhorn se trouvent dans une situation similaire. Cette année, à l'occasion du nonantième anniversaire de l'événement, il a fallu élargir l'entrée du Hanneggschuss pour des raisons de sécurité. Une opération budgétée à 400 000 francs. En 2019, malgré un nombre record de spectatrices et de spectateurs, les courses du Lauberhorn accusent une perte de 270 000 francs.

Les courses de Coupe du monde de ski font rayonner l'Oberland bernois, le canton de Berne et la Suisse entière à l'international. Les images font le tour de la terre. Ces courses sont aussi l'occasion pour les hôtels de l'Oberland de faire le plein ; elles constituent le point culminant de la saison pour l'hôtellerie et la restauration.

Le canton de Berne apporte certes un important soutien humain aux courses de Coupe du monde, mais pas financier. Contrairement aux cantons du Valais et des Grisons, qui subventionnent les courses de

Coupe du monde à hauteur de plusieurs centaines de milliers de francs. Depuis la modification de la loi sur le développement du tourisme, le canton peut pourtant accorder un soutien périodique aux courses de Coupe du monde de ski.

La perte des courses de Coupe du monde à Adelboden et à Wengen serait catastrophique pour le canton de Berne. Cela doit impérativement être empêché. Pour couvrir le déficit de ces courses, le canton de Berne doit leur verser une subvention annuelle de 500 000 francs.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif reconnaît l'importance des deux courses de Coupe du monde de ski qui se déroulent à Adelboden et à Wengen en termes de rayonnement médiatique international et d'impact sur la création de valeur sur place. Il est conscient du fait que la commercialisation toujours plus importante des courses de ski internationales entraîne une hausse constante des exigences techniques et financières posées aux organisateurs, et donc une dépendance accrue des sites vis-à-vis des sponsors et des fonds publics. Cependant, au vu des débats sur le climat et afin de garantir une organisation durable – également au niveau financier – des deux courses de ski, le Conseil-exécutif estime qu'il est indispensable que le soutien cantonal fasse l'objet d'un examen régulier et minutieux.

Le canton de Berne a déjà participé aux coûts pour les interventions de la protection civile lors des précédentes éditions des courses de ski d'Adelboden et de Wengen dans le cadre d'un crédit d'engagement pluriannuel. En janvier 2015, le Conseil-exécutif a accordé un crédit d'engagement pluriannuel (crédit d'objet) pour la prise en charge des coûts non couverts consécutifs aux interventions de la protection civile lors des courses de coupe du monde de ski à Adelboden et à Wengen.¹ Le montant du crédit pour les années 2016 à 2020 s'élève à 750 000 francs au total et a jusqu'à présent été utilisé comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020*
Adelboden	105 215.00	100 787.50	96 415.00	107 552.50	...
Wengen	55 000.00	55 000.00	38 961.10	72 875.00	67 457.50

* : Adelboden 2020 : le décompte n'a pas encore été établi (état au 2 juin 2020).

Sur demande, les organisateurs des courses de Coupe du monde de ski peuvent être exonérés d'une partie importante des frais de police nécessaires pour la manifestation. Au cours des précédentes années, ils ont ainsi pu économiser un montant environ 50 000 francs par an. En 2017, dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR), une contribution supplémentaire unique de 100 000 francs a été versée à la plateforme Hospitality des courses du Lauberhorn se déroulant à Wengen. En 2019, dans le cadre de la loi sur le développement du tourisme (LDT)², une contribution supplémentaire unique de 100 000 francs a été versée pour l'organisation des courses de la coupe du monde FIS se déroulant à Adelboden.

La révision de la loi sur le développement du tourisme (LDT) en 2018 a fourni une base légale pour le soutien périodique de ces manifestations internationales. A partir de 2021, les demandes de subventionnement correspondantes seront évaluées individuellement et les subventions seront versées sur la base de la LDT dans le cadre du budget disponible pour les deux courses – à condition que les courses continuent d'être organisées en tant que courses de la Coupe du monde FIS. Les subventions se basent en principe sur la création de valeur, l'effet publicitaire international ainsi que la participation des sites organisateurs et de tiers. Parmi les autres critères à prendre en considération figurent notamment les

¹ ACE 26-2015

² RSB 935.211

comptes de l'édition 2020, la situation financière globale des organismes responsables des projets et les budgets concrets pour les prochaines courses.

Les services compétents au sein du canton sont depuis longtemps déjà en contact avec les deux organismes responsables des projets. En outre, la future procédure concernant l'organisation des courses de Coupe du monde FIS a pu être ébauchée lors d'une réunion au sommet qui s'est tenue le 28 mai 2020 en présence de la conseillère fédérale Viola Amherd. Le Conseil-exécutif part du principe que le canton de Berne pourra prendre les décisions de financement correspondantes à temps pour les prochaines courses. Le montant n'a cependant pas encore été fixé. Il sera en tout cas nettement inférieur à la somme de 500 000 francs demandée dans la motion.

Le Conseil-exécutif propose donc d'adopter la motion sous forme de postulat.

Destinataire

– Grand Conseil